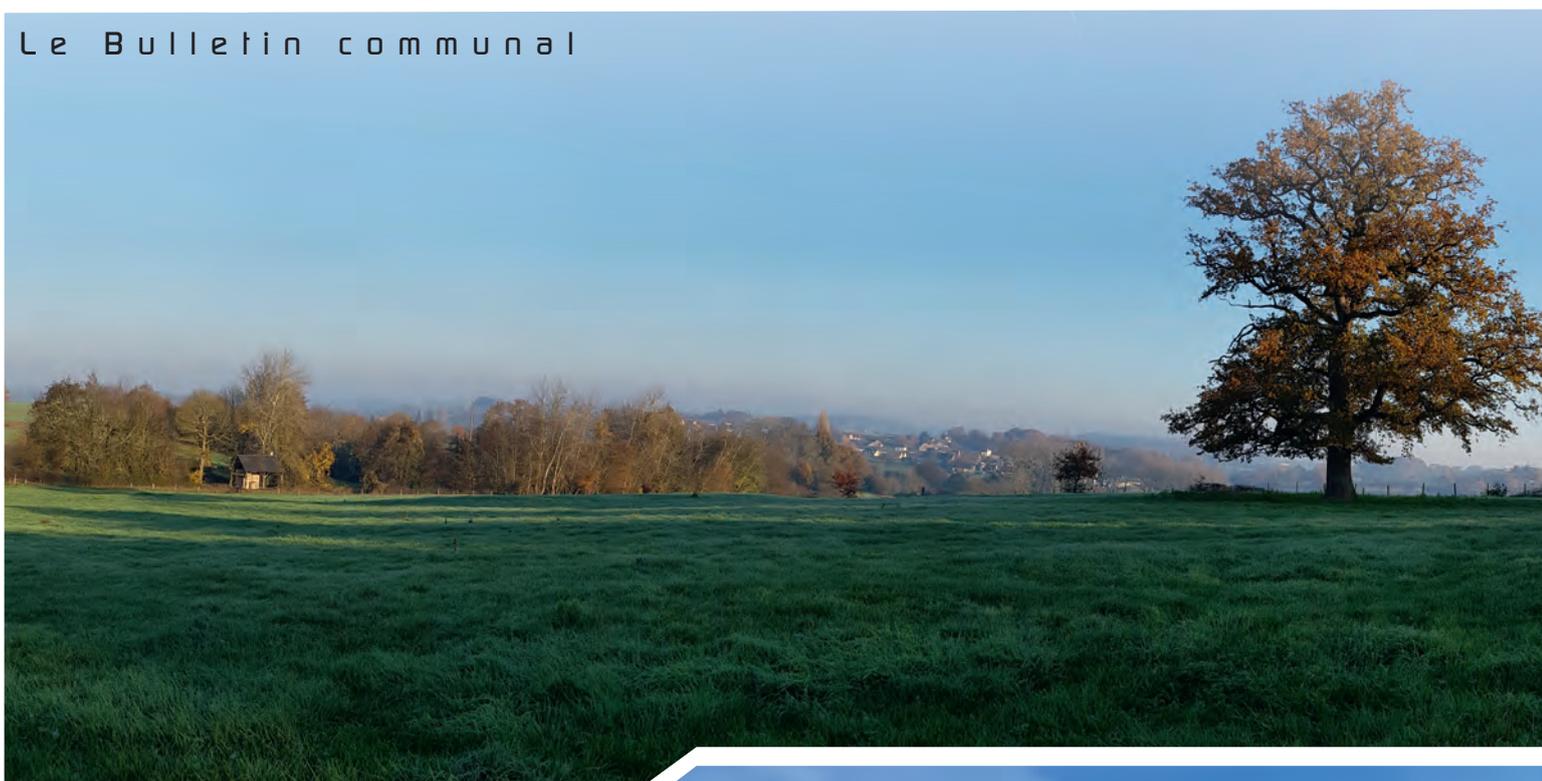


janvier 2021

Infos Fay

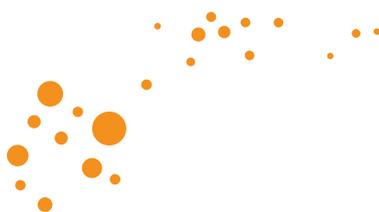
Le Bulletin communal



www.commune-fay.fr



www.lemansmetropole.fr



Infos pratiques de la commune de Fay

► PERMANENCE MAIRIE :

Lundi / Mardi / Mercredi
/Jeudi / Vendredi : 9h à 12h
Tél. : 02 43 88 80 09
Mail : mairie-fay@wanadoo.fr
Permanence du maire et des élus :
sur rendez-vous.

► SITE INTERNET : www.commune-fay.fr



Quelle que soit la version, ordinateur, tablette ou mobile, retrouvez tout ce qui concerne votre commune :

La vie municipale, associative, pratique, l'Enfance/Jeunesse... Vous pouvez aussi consulter l'agenda, suivre les dernières actualités.

► PANNEAUPOCKET :



L'application vous permet d'être informé en temps réel des actualités de Fay.
À télécharger gratuitement.

► RECENSEMENT CITOYEN :



Les jeunes atteignant 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Une attestation leur sera remise, celle-ci sera indispensable lors d'examen, permis de conduire, bac, concours...

► ÉTAT CIVIL :

NAISSANCES :

Tomy MOUTET	le 28/01/2020
Léonie RENARD	le 04/04/2020
Nora ORY	le 23/04/2020
Zoé BOUCHER	le 21/07/2020
Rose MENON	le 24/12/2020
Paul MENARD	le 30/12/2020

MARIAGES :

Aurélien LEPINE et Marion POLLET	le 11/07/2020
Yoann ROUSSEAU et Amélia JORAND	le 11/07/2020
Benoît PAUMIER et Nina GALPIN	le 26/08/2020
Jérémy JOUVET et Anne-Sophie RICHARD	le 29/08/2020

DÉCÈS :

Hélène DAVID	le 08/05/2020
Alphonse JOUSSE	le 26/07/2020
Evelyne LEPÊCHEUX	le 09/09/2020
Raymond PORTALES	le 29/10/2020

► TRANSPORTS



La commune est desservie par la ligne 32



Et pour les scolaires par : La ligne 152 Direction Malraux et la ligne 153 Direction Vieux Colombier. Les élèves habitant Fay doivent prendre un abonnement Setram

En bus au marché :



Aller-retour au marché du Pâtis Saint Lazare le samedi matin.

Pour consulter les horaires, itinéraires, tarifs ou toute autre information, rendez-vous sur www.setram.fr ou contactez le 02 43 24 76 76

APPLICATION MOBILE : avec différentes Infos : géolocalisation, trajets, trafic...



À Fay, la ligne 207 est accessible par tous avec un titre Setram.



Le réseau interurbain Aléop en Sarthe dessert 175 communes sur le département de la Sarthe, avec 15 lignes régulières interurbaines et une ligne estivale.

Concernant les horaires, tarifs, et toute autre information, nous vous conseillons de vous rendre sur le site internet :

<https://aleop.paysdelaloire.fr/> ou appelez l'agence Aléop en Sarthe au 02 43 39 90 72.

Retrouvez toutes les infos Transports sur : www.commune-fay.fr.

► LA P'TITE BIBLI FAYARDE



Installée devant la mairie, elle permet aux amateurs de lecture de prendre un livre, le redonner, d'en découvrir un autre. Tout le monde peut profiter de ce système d'échange et de partage, les livres n'étant pas récupérés par leurs propriétaires, l'idée étant qu'ils passent de maison en maison et qu'il y ait toujours le même nombre de livres.

► DÉCHÈTERIE DU RIBAY

3 rue Vincent Scotto - Le Mans

Jours et heures d'ouverture :

Lundi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h
Mercredi de 9h à 12h
Jeudi de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 18h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

SOMMAIRE

PAGE 3 :

Vœux du Maire

PAGE 4 :

Atelier communal
Concertation urbanisation centre bourg

PAGE 5 :

Salle multifonction
Adressage des voies

PAGE 6 ET 7 :

Journée participative

PAGE 8 ET 9 :

SIVOM

PAGE 10 :

Projet de territoire
Assistants maternelles

PAGE 11 :

Ecole publique et USEP

PAGE 12 À 15 :

Les associations

PAGE 16 :

Règles d'urbanisme
Jardins partagés

PAGE 17 :

Tarifs municipaux

PAGE 18 :

Marché de Fay

PAGE 19 :

Entreprises et services

PAGE 20 :

Météo et agenda



MOT DU MAIRE



Cette année 2020 restera marquée dans nos mémoires. Cette crise sans précédent a mis nos vies entre parenthèses.

Les valeurs de solidarité ont mobilisé une vingtaine de petites mains pour nous fabriquer des masques.

Nos enseignantes se sont investies énormément pour que nos enfants ne décrochent pas. Le travail de l'équipe enseignante et de la mairie a permis de s'adapter aux différents protocoles sanitaires et aux parents de repartir rassurés au travail.

Le personnel communal a collaboré très activement à cette remise en question permanente.

Je renouvelle mes remerciements à tous !

Pour Chantal, notre ATSEM, cette année 2020 aura sonné la fin de l'école pour une retraite bien méritée. Malheureusement, nous n'avons pas pu fêter son départ comme elle le méritait ! Une réorganisation a été mise en place suite à ce départ.

Dans cette période difficile, une accalmie nous a permis d'organiser notre journée participative (espaces verts, peinture, aménagement, cimetière, charpente). Beaucoup de travail réalisé, un bon moment de partage, d'échanges qui ont été appréciés à la sortie du confinement.

Je souhaite aussi que nos associations puissent reprendre ; nous en avons besoin. J'espère que du sang neuf permettra une reprise enthousiaste et une animation de notre village.

Pour nos aînés aussi, la situation a limité les contacts. Le repas du 11 novembre n'a pas pu avoir lieu. C'est pourquoi une distribution d'un colis très local a été réalisée. Cela ne remplace pas cette journée d'échange.

En 2020, notre salle multifonction et notre centrale de chauffe auraient pu sortir de terre mais le projet ne respectait pas l'enveloppe définie. L'architecte a dû revoir le projet et a dû modifier le permis de construire. Nous verrons le retour de l'appel d'offres des entreprises et j'espère que 2021 verra un début de construction à la fin du premier semestre pour une remise des clés en juillet 2022.

L'atelier municipal est opérationnel.

En 2021, un projet de chemin piétonnier devrait sortir.

Le projet d'urbanisation du bourg prend forme et une première réunion publique a eu lieu. Beaucoup d'entre vous étaient présents. Le bureau d'études MADE IN a de la matière pour travailler. Les premiers retours du diagnostic nous arrivent.

Le projet d'aménagement du centre bourg a démarré et une première réunion va avoir lieu pour l'aménagement de la rue principale.

Le mandat va permettre au bocage cénomans de mettre en place une nouvelle organisation et de développer le projet de territoire pour apporter de nouveaux services à la population de nos 5 communes.

Suite à un arrêté préfectoral, nous n'aurons pas l'occasion de nous rassembler pour les vœux. Je vous souhaite une bonne année 2021 ; soyez prudents, respectez les gestes barrières et j'espère de tout cœur que nous pourrons nous retrouver lors d'une réunion en cours d'année.

Bonne santé à tous.



Alexandra Lemotheux
Secrétaire



Angélique Lecomte
Agent de restauration



Damien Lamy
Agent technique



Danièle Chaudemanche
Secrétaire



Isabelle Beaune
Agent d'entretien



Karine Lefebvre
Agent des écoles



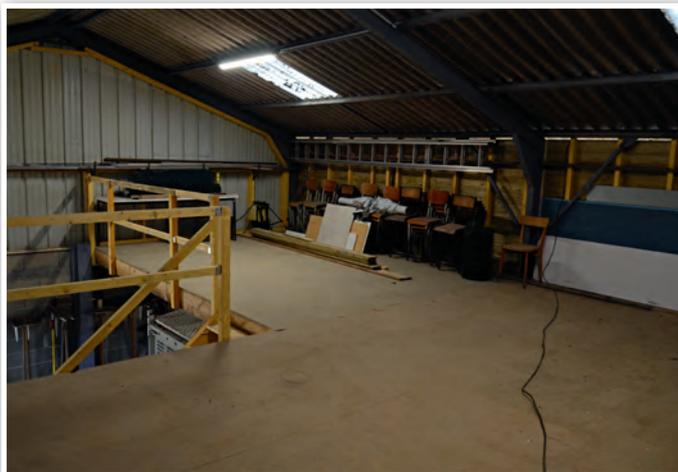
ATELIER COMMUNAL

Suite à l'achat en 2018 du terrain avec un hangar route d'Étival, quelques travaux avaient été réalisés en 2019 afin de créer un bureau et des sanitaires pour l'employé communal.

En 2020, les travaux se sont poursuivis avec la création d'un plancher haut, la fabrication d'un escalier, la continuité du bardage et la pose d'une porte de garage.

Les dépenses pour l'année 2020 s'élèvent à : 6019.48 TTC €

Ces aménagements ont permis de transférer l'atelier communal qui était initialement en sous-sol de l'école primaire.



PROJET D'AMÉNAGEMENT DE CENTRE BOURG

Le Mans Métropole a retenu après appel d'offres Le cabinet MADE IN pour l'aménagement des parcelles derrière l'église et LALU-ARTELIA-NOCTILUCA pour l'aménagement voirie du centre bourg.

Lors de la réunion publique du 17 octobre, chacun a pu faire part de ses attentes et de ses observations sur le futur aménagement du centre bourg.

À l'issue de cet échange, les citoyens volontaires étaient invités à prendre des photos pour donner leur vision de Fay : « des instantanés » du quotidien. D'autres échanges auront lieu avec les habitants dans les semaines à venir. Comme à l'image de notre petit village, le souhait des élus était de faire participer les Fayardes et les Fayards au projet d'amélioration de notre cadre de vie.



PROJET ANNÉE 2021

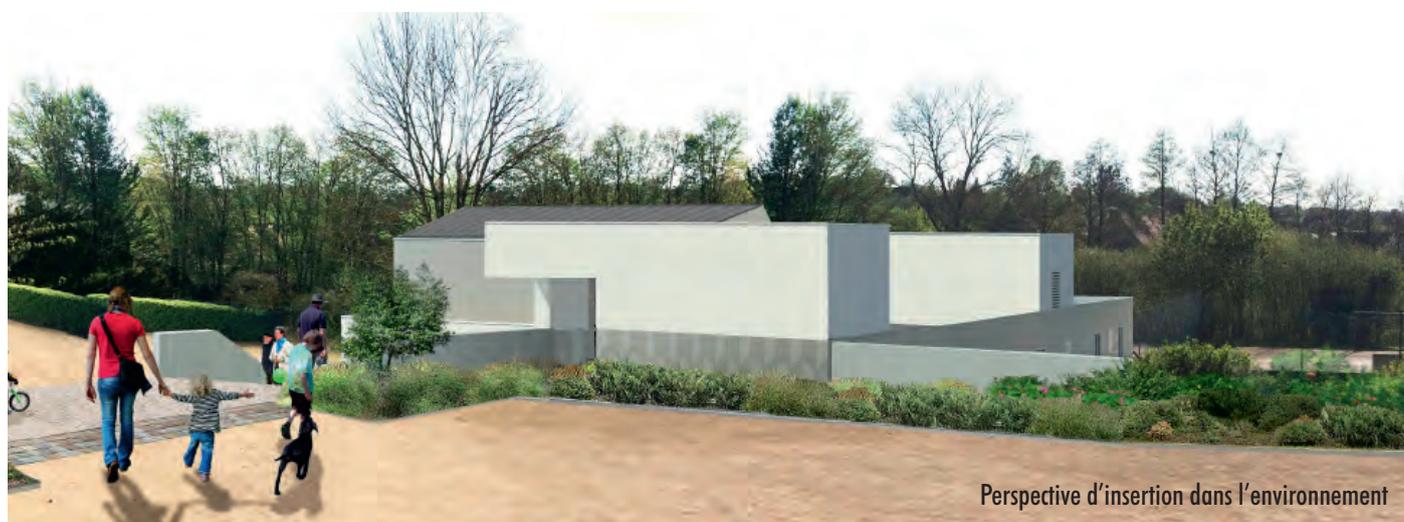
SALLE MULTIFONCTION

Lors de la réunion de conseil de novembre 2019, l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de la salle multifonction avait été classé infructueux pour cause de dépassement de l'enveloppe budgétaire.

À la suite de cette décision, la commune a pris un Assistant Maître D'œuvre (AMO) pour la représenter auprès de l'architecte et de l'économiste.

L'architecte a revu le projet initial et un nouvel avant-projet (AVP) a été présenté au conseil municipal. Celui-ci a été validé au mois de novembre 2020.

En décembre, le permis modificatif a été déposé au service de l'urbanisme de Le Mans Métropole pour instruction. Un nouvel appel d'offres des entreprises sera lancé début février avec une réponse fin mars et une signature possible des marchés fin avril.



Perspective d'insertion dans l'environnement

ADRESSAGE DES VOIES

Afin d'assurer une localisation simple et efficace des habitations fayardes, le conseil municipal étudie la mise en place d'un plan d'adressage normé. Les voies de circulation qui ne le sont pas encore seront nommées et un numéro sera attribué à chaque habitation sur la voie qui la dessert. Rendue nécessaire par le déploiement de la fibre optique, cette normalisation facilitera les livraisons, le service postal, l'intervention des opérateurs d'énergie et de télécommunications ainsi que celle des services de secours. Elle entraînera une géolocalisation GPS unique de chaque habitation par la levée des ambiguïtés subsistant actuellement dans l'adressage communal.

Le site national des adresses

Référencer l'intégralité des adresses du territoire et les rendre utilisables par tous.



ACCÉDER AUX DONNÉES



CONTRIBUER À LA DÉMARCHE



BASES ADRESSES LOCALES



DÉCOUVRIR LES OUTILS

Rechercher une adresse, une voie, un lieu-dit ou une commune dans la Base Adresse Nationale







JOURNÉE PARTICIPATIVE 2020

Une 5^{ème} édition avec toujours des fayard(e)s très investi(e)s pour donner de leur temps pour leur village. Cette année encore, d'importants travaux se sont déroulés au cimetière, à l'école, sur des bâtiments communaux, aux espaces verts :

CRÉATION D'UNE ALLÉE DANS LE CIMETIÈRE



6

BULLETTIN COMMUNAL DE FAY • JANVIER 2021

TRAVAUX DE PEINTURE À L'ÉCOLE, DANS LES TOILETTES PUBLIQUES, POUR UN LOGEMENT LOCATIF, SUR LA P'TITE BIBLI.



RÉFECTION



ENTRETIEN DE TOITURE

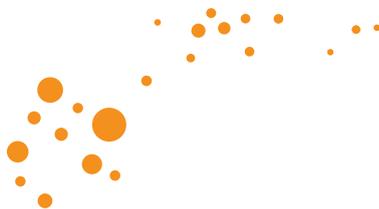


TAILLE, FAUCHAGE, DÉSHERBAGE ET RAMARCHAGE



BRAVO À TOUTES ET TOUS





LETTRES DU SIVOM DU BOCAGE CENOMANS

Élection du comité syndical

Le jeudi 11 juin 2020, les élus du Bocage Cénomans, représentant leur commune respective, se sont réunis pour élire les différentes instances représentatives au sein du Comité Syndical.

Isabelle LEBALLEUR, Maire de Pruillé-le-Chétif, a renouvelé sa fonction de Présidente et Audrey HERMAN a pris sa fonction de Vice-Présidente en charge de la commission « Petite Enfance » et co-anime la commission « Finances ».

Les représentants de notre commune sont :

Bureau : Audrey HERMAN et Maurice POLLEFOORT

Comité : Audrey HERMAN, Maurice POLLEFFOORT, Dominique POULAIN et Nadège YVON.

Les commissions, instances de travail, se réunissent en amont des délibérations pour étudier les projets.

Commissions	Présidence	Représentants de la commune
Finances RH	Isabelle LEBALLEUR (Pruillé-le-Chétif)	Audrey HERMAN- Maurice POLLEFFOORT
Petite Enfance	Audrey HERMAN (Fay)	Bruno DE THIEULLOY
Enfance Jeunesse	Franck BRETEAU (St-Georges-du- Bois)	Dominique POULAIN- Léonie COULON
Projet Social	Jennifer BOUCREL (Chaufour-Notre-Dame)	Maurice POLLEFOORT
Communication	Nathalie DULUARD (Trangé)	Frédéric LABRE - Nadège YVON

LE SERVICE PETITE ENFANCE



Multi accueil Pomme de Reinette (0-4 ans)

Après une reprise partielle entre mai et cet été, et malgré les conditions particulières liées à la crise sanitaire, tous les accueils ont pu reprendre (occasionnels et d'urgence compris). 11 nouveaux petits âgés de 3 mois à 2 ans ont intégré l'accueil régulier en septembre 2020. L'équipe de professionnels travaille dans un souci permanent de veille à la qualité de la prise en charge et à la sécurité des enfants.

Relais du Bocage

Le Relais Petite Enfance reste ouvert au public !

Bien que les conditions sanitaires nécessitent une rigueur exceptionnelle, le gouvernement a pris conscience de l'importance du soutien aux professionnels de l'accueil au domicile. Ainsi, il invite les Relais Petite Enfance (ou RAM) à la poursuite des rencontres et regroupements professionnels, entre assistants maternels notamment. Les ateliers « jeux et rencontres » sont donc maintenus tous les mardis et jeudis matin par groupes fixes sur une des communes du Bocage Cénomans.

Pour chaque activité : l'assistant(e) maternel(le) s'assure de l'autorisation de chacun de ses employeurs, se lave et lave les mains des enfants à son arrivée, porte le masque pendant la matinée.

L'éducatrice veille au respect des consignes qu'elle s'applique à elle-même évidemment. Le matériel est désinfecté en fin de matinée.



À Fay, les rencontres ont lieu dans l'ancienne classe dite « salle des associations », ce sont une dizaine d'enfants qui s'y retrouvent entourés par 4 adultes car c'est le maximum que la salle peut accueillir.

À l'avenir, les rencontres pourraient accueillir plus d'enfants si une salle plus grande se voyait créée...

Les ateliers d'éveil musical et un spectacle de fin d'année, habituellement ouverts aussi aux parents, ont été réorganisés pour permettre seulement à des groupes fixes d'assistantes maternelles de les fréquenter, et ce, toujours dans le souci de respecter les règles sanitaires. Le spectacle musical a eu lieu le jeudi 17 décembre matin à Chaufour (à 9h30 pour les assistantes maternelles de Fay).

Les rendez-vous avec les éducatrices de jeunes enfants du Relais restent possibles, sous conditions, et l'accompagnement téléphonique est privilégié.

La « fête des 10 ans » du Relais, prévue début décembre, sera reportée mais une conférence thématique avec Édith Lorenz spécialiste du développement moteur de l'enfant et de la motricité libre s'est déroulée le mardi 1er décembre à 20h30 en visioconférence et a connu un fort succès.

LE SERVICE ENFANCE JEUNESSE

Face à la crise sanitaire, les services du Bocage Cénomans ont dû fermer l'accueil au public du 16 mars au 12 mai, puis les services ont rouvert progressivement.

L'ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT



L'**ALSH des vacances de Pâques**, regroupé avec celui du SIVOM de l'Antonnière, au Centre Social de la Milesse, a permis aux familles prioritaires d'avoir une solution d'accueil pendant cette période troublée.

L'**ALSH des vacances d'été**, organisé habituellement par l'association Loisirs Enfance Jeunesse (LEJ), a été repris par le Syndicat suite à la mise en veille de l'association. Afin de faire respecter les règles sanitaires, l'équipe d'animation s'est répartie sur deux sites (Pruillé et Saint-Georges) pour accueillir les enfants, âgés de 3 à 11 ans, dans de bonnes conditions.

L'**ALSH des vacances d'octobre** a réuni 125 enfants différents qui ont fréquenté le centre de loisirs sur ces deux semaines avec une moyenne de 50 enfants par jour. Les jeunes ont pu créer des histoires, des herbiers, participer à un rallye photos dans la commune de Saint-Georges, jouer à de grands jeux... le tout dans le strict respect des règles sanitaires en vigueur.

L'**ALSH des vacances de décembre** s'est déroulé du 28 au 31 décembre 2020.



Accueil de loisirs des mercredis :

L'accueil de loisirs est ouvert chaque mercredi de 7h45 à 18h30, dans le respect du protocole sanitaire relatif aux accueils de loisirs périscolaires du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports.

LES TICKETS SPORTS

En raison de la crise sanitaire les **tickets sports** n'ont pu redémarrer qu'aux **vacances d'août**, presque normalement, la principale contrainte restant le port du masque dans les transports en commun et lors de certaines activités : kayak, segway, atelier cuisine, journée « Planète sauvage » (53 enfants), et journée à Papéa (70 enfants)

Les **tickets sports des vacances d'octobre** ont vu apparaître quelques nouvelles activités avec un atelier scientifique et technique avec l'association « les **P'tits Débrouillards** », une initiation à l'escalade sur block et malgré les contraintes liées à la crise sanitaire, une journée à Carnuta au musée de l'**H**omme et de la **F**orêt.

La prochaine session se déroulera du 22 au 26 février 2021.



LES SÉJOURS



Malheureusement les mini séjours organisés dans le cadre de l'ALSH été et les deux séjours pré-ados et ados de l'été n'ont pas pu avoir lieu en 2020.

- Le séjour neige se déroulera du 27 février au 6 mars 2021 à Val Cenis.

Retrouvez toutes les informations et les modalités d'inscription sur le site : syndicat-bocage-cenomans.fr

Renseignements :

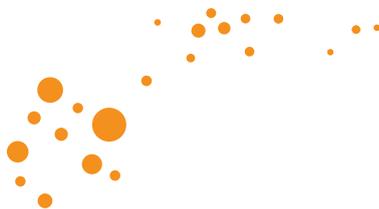
service-jeunesse-sibc@orange.fr ou 02 43 83 51 97 / 06 87 56 11 14



*Tu as un projet sportif, culturel, artistique ou de loisirs
et tu ne sais pas comment le réaliser ?*

Le service jeunesse peut t'aider !

*Alors n'hésite pas à prendre contact avec Erwan VIEL,
pour échanger, réfléchir et agir ensemble.*



NOUVELLE ORGANISATION POUR 2021

Début 2020, le Bocage Cénomans a signé une Convention avec la CAF en vue de mettre en place de nouvelles actions en lien avec son Projet Social de Territoire récemment adopté.

Afin de s'en donner les moyens, une coordinatrice territoriale en action sociale rejoint l'équipe à compter de ce mois de janvier. (poste financé à 50% par la CAF). Grâce à sa formation, son expérience de responsable enfance jeunesse et son expertise en matière de pilotage de projets, Lise DEVAUX accompagnera les élus et les collaborateurs dans la concrétisation des orientations en faveur des familles, des adolescents, des liens intergénérationnels, mais aussi dans le travail au développement des partenariats entre associations et acteurs locaux.

Stéphanie MORIN avait assuré cette coordination territoriale pendant 4 ans en particulier lors de la réflexion sur le projet social. Dans cette nouvelle organisation, elle a choisi de rester sur ses missions initiales de responsable du Relais et de coordination de la petite enfance (ateliers d'éveil..., partenariat avec le gestionnaire du multi accueil). Demain, elle accompagnera également les Maisons d'Assistantes Maternelles et sera référente « parentalité » pour mettre en œuvre de nouvelles actions en ce sens auprès des parents d'enfants de tous âges.

Ces nouvelles missions se feront avec la collaboration de Claire DEZAFIT, actuelle éducatrice au Relais, intervenant notamment lors des ateliers assistantes maternelles à Fay.

Erwan VIEL poursuivra ses missions de responsable enfance jeunesse. L'embauche en janvier 2021 de Cindy BRULE comme directrice des accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires lui permettra de faire évoluer l'offre pour répondre aux besoins des jeunes, et ensemble ils travailleront à améliorer la qualité éducative.

Si vous avez des suggestions, projets, envies en cohérence avec le Projet social (syndicat-bocage-cenomans.fr), n'hésitez pas à nous informer (mairie-fay@wanadoo.fr ou coordination-sibc@orange.fr)



Téléchargez gratuitement **CityAll**
Sélectionnez SYNDICAT DU BOCAGE CENOMANS



LES ASSISTANTES MATERNELLES DE FAY



Cindy Bidon



Emilie Gasnier



Fanny Geay



Lynda Lima



Mireille Coudray



Sandrine Mérillon



Caroline Thiebaut

Sept assistantes maternelles sont agréées par le Conseil Départemental.

Pour tout renseignement contactez le SIVOM du Bocage Cénomans.

Service Petite Enfance au 02 52 19 21 80

www.syndicat-bocage-cenomans.fr



L'école



A la rentrée de septembre 2019, nous avons 86 élèves à l'école et à la rentrée scolaire de septembre 2020, nous avons accueilli 90 élèves.

L'année scolaire 2019/2020 a été une année très particulière et l'équipe enseignante a essayé de gérer au mieux cette situation un peu étrange.

Nous étions très heureuses de la reprise en mai et surtout en juin avec un retour de 100% des élèves.



Les projets de l'année scolaire passée n'ont pas pu aboutir et sont donc reconduits cette année. La piscine a pu reprendre dès septembre avec les classes de GS/CP et CE1/CE2. Les élèves de CM1/CM2 pourront profiter à nouveau à partir du mois de mars 2021 de l'activité canoë.

Chantal, l'ATSEM de la classe PS/MS est partie à la retraite aux vacances de la Toussaint. Toute l'école lui a préparé un au revoir surprise à la hauteur de tout ce qu'elle a donné pour chacun d'entre eux.



Depuis le 2 novembre, nous avons le plaisir d'accueillir un assistant d'anglais, Samuel, qui est de Cambridge. Il intervient dans toutes les classes chaque lundi matin jusqu'au mois d'avril.



Nous avons également la chance de bénéficier des compétences d'une d'assistante, intervenante musicale en milieu scolaire.

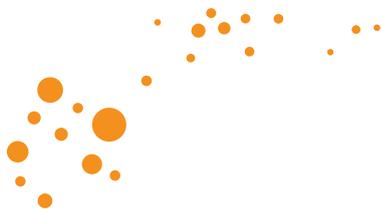
Sandra Tixier prend en charge chaque classe de l'école le lundi après-midi avec pour finalité une présentation, à l'occasion de la fête de l'école, de ce que les enfants auront appris ou créé.

Au mois de juin, les élèves auront le plaisir d'aller découvrir la Galerie Sonore à Angers.

Depuis le 8 novembre, les 4 classes suivent le Vendée Globe avec beaucoup d'enthousiasme.

*Dominique Coutable, Marie Danilo, Claire Leguay,
Valérie Stefanello et Marine Rouault*





NOS ASSOCIATIONS

Elles ont subi un coup d'arrêt cette année en raison du contexte sanitaire mais sont impatientes de vous proposer à nouveau leurs activités. Culturelles, sportives, citoyennes ou tout simplement de loisir, elles permettent à toutes les générations de fayards de pratiquer des activités à leur goût. La municipalité remercie chaleureusement les personnes qui gèrent et animent nos associations, créatrices de lien et de dynamisme au sein de la commune.

➤ L'APEF (Association des parents d'élèves de Fay)



En ce début d'année 2021, l'Association des Parents d'Élèves de Fay (APEF) vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite une bonne santé.

L'année scolaire 2020-2021 est particulière, nous continuons à apporter notre soutien financier pour permettre aux enfants de s'épanouir à l'école.

Les parents d'élèves se mobilisent toute l'année permettant à la fois de dynamiser la commune, de développer les liens intergénérationnels et d'intégrer les nouveaux élèves et leur famille.

En 2019-2020, l'APEF a permis la réalisation de :

- Marché de Noël
- Collecte de papier : 6 tonnes de papiers récupérés
- Ventes diverses : sapins, chocolats, saucissons

Les élèves, eux, ont pu bénéficier de :

- un « spectacle de Noël » : sculptures de ballon, ombres chinoises et tours de magie
- cadeaux apportés par le père Noël : jeux de société, balles, livres, Playmobil, Gravitrax...
- un livre par enfant donné en fin d'année



Grâce à des dons et à l'investissement de ses membres, en 2020-2021, l'APEF a pour projet d'aider à une sortie scolaire à la galerie sonore d'Angers (initialement prévue en juin 2020).

Merci à tous : donateurs, bénévoles, adhérents, parents, habitants de Fay et d'ailleurs, associations fayardes et municipalité pour votre participation et votre confiance !

A VOS AGENDAS POUR 2021

Février-Mars : une vente aux couleurs du printemps

Avril-Mai : un jeu collaboratif dans un univers enchanté ou un jeu dont vous serez les héros

Dimanche 27 juin : fête de l'école

Le bureau :

Président : Gaëtan MARGANNE

Trésorière : Vanessa NAVEAU

Contact : apef72@gmail.com - Facebook APEF

➤ ASF SECTION GYMNASTIQUE



En septembre 2020 comme en 2019 jusqu'au confinement, le groupe gym battait son plein avec une vingtaine de personnes !

C'était avec plaisir que ces adhérentes accueillait Isabelle Libeaut qui anime la gymnastique à Fay depuis quelques années déjà. On pouvait participer à des animations variées (exercices de step, de cardio, de chorégraphie, d'abdos, de stretching, etc.).

Vivement la reprise de cette activité adaptée à tous les niveaux qui permet de partager un moment agréable les jeudis de 20 h 30 à 21 h 30 !!

Contact : Karine Cléquin : 06 63 63 74 79

➤ ASF SECTION TENNIS

Les personnes qui ont une clé du court sans fronton et qui veulent se faire rembourser la caution de 5 € sont priées de se manifester le plus rapidement possible.

Contacts : Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41 - Patricia Bellanger : 02 43 88 82 76 - Mairie : 02 43 88 80 09

➤ ASF SECTION THÉÂTRE



A son plus grand regret, l'atelier théâtre, encadré par Natacha BOUVET, comédienne professionnelle domiciliée à Fay, n'a pas pu enthousiasmer le public lors des représentations habituelles en juin dans la salle des fêtes de Fay.

En septembre 2020, un groupe jeunes n'a pas été constitué faute d'effectif suffisant.

Seuls sont maintenus le groupe « collégiens » et le groupe « adultes » qui ont commencé les cours dans la salle des fêtes de Fay et continué par visioconférence à cause de la situation actuelle.

Merci à Natacha qui sait fidéliser ses acteurs en herbe et en conquérir d'autres.

Malgré tout, il faut se projeter dans l'avenir et retenir les dates suivantes qui seront à confirmer avec application du protocole sanitaire bien évidemment.

Dans la salle des fêtes à Fay :

- samedi 13 février et dimanche 14 février
- mercredi 26 mai et vendredi 28 mai

Au château de Vandoeuvre à Fay fin juin si le temps extérieur le permet. Merci encore aux propriétaires pour cette initiative.

Nous comptons sur votre présence pour les soutenir avec vos applaudissements.

L'ASF vous souhaite une bonne année 2021.

Contacts : Marie-Claire D'Agostini : 02 43 88 87 41 - Emilie Gasnier : 06 35 50 87 00



➤ LA FAY'NOMÉNALE

À cause du confinement, la deuxième édition de la FAY'NOMÉNALE fixée le dimanche 17 mai 2020 n'a pu se dérouler.

Quel dommage car il avait été prévu un parcours sportif adapté à tous les niveaux et tous les âges entre les terrains de tennis et le bord de la rivière !

Malgré tout, le mot d'ordre suivant est toujours d'actualité : en courant, en marchant, l'important c'est de bouger.

Contacts : Léonie Coulon - Marie-Claire D'Agostini



» COMITÉ DES FÊTES

Comme nombre d'associations, l'année 2020 a été, pour le Comité des fêtes, une année blanche. Aucune manifestation n'a été organisée, contexte sanitaire oblige.

Mais qu'est-ce que ça nous manque !

L'idée de se réunir autour d'une soirée dansante, de trinquer tous ensemble lors d'un apéritif, de manger un bon repas, à la bonne franquette dans la salle des fêtes du village et de danser collé-serré de façon plus ou moins harmonieuse avec tous les habitants : aujourd'hui, ça nous fait rêver....

Un cochon grillé ou une fête de la musique... on y pense avec nostalgie...

Alors prenons le parti de se dire que l'année 2021 va réserver son lot de surprises avec un retour à la normalité !

Aujourd'hui, on ne peut pas se projeter mais faisons le pari que nous pourrions nous retrouver au cours de l'année pour faire ce que les Fayards savent si bien faire : la fête ! Et le Comité sera là pour l'organiser, croyez-nous, nous attendons ça avec impatience !

Alors en attendant, le Comité vous souhaite une très belle année 2021 riche en échanges et partages, dans la convivialité retrouvée, et démasqués.

Bonne année à tous et à très vite.



La composition du Comité avec de nouveaux membres :

Présidente : Céline DORE - Vice-Président : Jean-Michel LABRE

Trésorière : Véronique LEMOSSE - Vice trésorière : Sandrine MÉRILLON

Secrétaire : Magali MOREAU - Secrétaire adjointe : Maud TOURTEAU

Membres : BADAWI Myriam, BOUTTIER Adélaïde, BRIFFAULT Alain et Mireille, BRIFFAULT Nathalie, CHEVALLIER Maria, CASSIN Thierry, COME Thérèse, COUTURIER Isabelle, DORE Céline, ESNAULT Joël, GASNIER Emilie, GINARD Yasmina, LABRE Jean-Michel, LEMOSSE Véronique, LEMOSSE Thierry, LESOUEVE Marie-Claire, MAILLARD Gabrielle, MERILLON Sandrine, MOREAU Magali, PAJOT Agathe, PINÇON Thierry, TOURTEAU Maud, YVON Arnaud

Festivement vôtre,
Le Comité des fêtes de Fay

» GÉNÉRATIONS MOUVEMENT CLUB DE FAY - DOIGTS DE FAY



Bureau :

Président : Roland Briffaut

Secrétaire : Danièle Matran

Secrétaire adjointe : Magdeleine Cléquin

Trésorière : Nicole Yvon

Trésorière adjointe : Joëlle Briffaut

Bonjour à tous,

Que vous dire de cette année 2020, sinon qu'elle s'est déroulée bizarrement.

Après une Assemblée Générale en janvier qui a permis de faire le bilan 2019, de déguster la galette, et donner le calendrier et les projets pour l'année, nous avons dû comme chacun annuler les activités :

jeux de sociétés et cartes du 2^{ème} mercredi de chaque mois, atelier des doigts de FAY du vendredi, repas au restaurant et journée promenade et découverte en Sarthe.

Après le confinement les doigts de Fay ont repris leurs activités le vendredi en petit groupe (6 maximum).

Celles-ci ainsi que les travaux réalisés à domicile ont permis de donner un grand nombre de tricots pour enfant à la personne qui les emportera au Sénégal dès qu'elle le pourra.

Je profite de cet article pour remercier chaleureusement les donateurs (laines, cotons, modèles....), sans qui cette entreprise ne pourrait pas aboutir.

Le jeu culturel donné par la Fédération tous les trimestres a aussi été perturbé, chacun a rempli le questionnaire mais les réunions de mise en commun ont été impossibles.

Depuis novembre rien ! Nous avions prévu un après-midi « bûche » mi-décembre. Cela ne sera pas possible, le CA a donc décidé de porter aux adhérents des chocolats pour marquer la période de Noël et garder le lien avec les personnes.

N'oublions pas le décès de M. Jousse et M. Portalès, très anciens membres du club, d'abord « les aînés ruraux », puis « Générations Mouvement ».

Pour 2021, il est difficile de se projeter. L'AG sera décalée, (il est possible de l'organiser jusqu'au 30 juin), nous espérons toutefois la programmer plus tôt. Les rencontres le 2^{ème} mercredi du mois sont au calendrier ainsi que les repas.

Les Doigts de Fay continueront tous les vendredis (sauf pendant les vacances scolaires) de 14 à 16h30

La promenade en Sarthe prévue en 2020 est reprogrammée en mars-avril 2021.

En espérant que cela puisse se réaliser, les membres du CA se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2021 plus agréable, et surtout que vous et vos proches restiez en bonne santé.

Roland Briffaut

➤ ACPG CATM VEUVES FAY



L'année 2020 s'est malheureusement terminée avec beaucoup de difficultés dues à ce « fichu virus » COVID 19. Nos traditionnelles réunions d'anciens combattants ont été supprimées. Les cérémonies patriotiques ont eu lieu avec un

effectif réduit.

Nous espérons que les règles sanitaires vont évoluer dans le bon sens afin que nous puissions reprendre nos activités en 2021.

Chers amis adhérents, protégez-vous et prenez soin de vous et de vos proches. Nous souhaitons pouvoir vous retrouver au plus vite et en bonne santé.

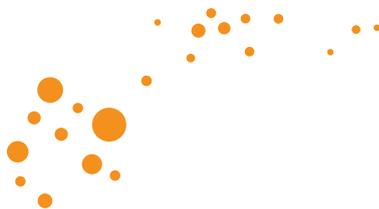
Meilleurs vœux à toutes et tous.

*Le Président
Bertrand Dupont*



➤ LES AÎNÉS DE FAY

Le traditionnel repas des aîné(e)s de Fay n'ayant pu avoir lieu le 11 novembre dernier, le CCAS et la municipalité ont choisi d'offrir un colis avec un plat et un dessert concoctés par une nouvelle entreprise locale « Ethik'table ». Au menu, un pot au fay et une tarte citron.



RÈGLES D'URBANISME



Tout aménagement sur votre terrain est soumis au Plan Local d'Urbanisme communautaire (PLUc) en vigueur à Fay.

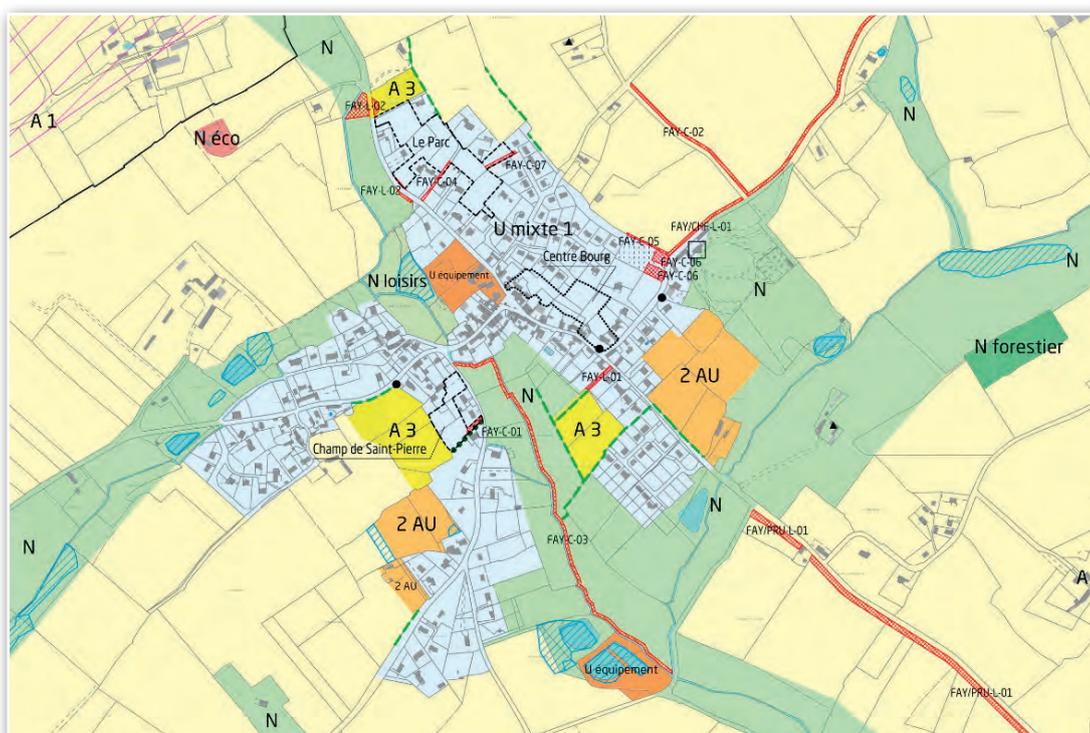
Ceci concerne donc toutes les constructions : les maisons, les abris de jardins, les piscines, les clôtures...

Pour connaître les règles d'urbanisme applicables pour vos travaux vous pouvez contacter la mairie, consulter le site internet de la commune www.commune-fay.fr ou celui de Le Mans Métropole www.lemansmetropole.fr rubrique Urbanisme.

Vous pourrez ainsi voir dans quelle zone se situe votre parcelle et vérifier son règlement.

Certaines parcelles sont aussi soumises à un règlement de lotissement.

En fonction du type projet, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.



JARDINS PARTAGÉS



L'an passé, le comité des fêtes avait lancé l'initiative de plantations d'arbres fruitiers et de fleurs comestibles sur la commune. La situation sanitaire ayant ralenti cette action, nous proposons aux Fayards de réaliser des espaces de jardins partagés.

A l'entrée du Vicariat, un premier jardin partagé a vu le jour il y a plusieurs années. Chacun peut y déposer et repartir avec un surplus de récolte, un plant, des graines ou bien même picorer une belle fraise au passage !

Un petit bout de terre devant chez vous, à même le sol ou dans une jardinière, le jardin partagé est simple à mettre en place seul ou entre voisins. Ces initiatives disséminées aux quatre coins de Fay permettront d'embellir notre village et de mettre en avant la notion de partage entre les habitants.

TARIFS MUNICIPAUX

SALLE DES FÊTES :

2020-2021	Habitants de FAY	Habitants hors commune
WEEK-END COMPLET	155 €	320 €
WEEK-END AVEC TENNIS DE TABLE	120 €	240 €

GARDERIE

	Heures	Temps	Tarifs
MATIN	7h30 à 8h35	1h	2,10 €
	à partir de 8h05	1/2h	1,05 €
SOIR	16h30 à 17h00	1/2h	1,60 € 1,05 € + goûter à 0,55 €
	17h00 à 17h30	1/2h	1,05 €
	17h30 à 18h15	1/2h	1,05 €

RESTAURANT SCOLAIRE

La tarification de la redevance du restaurant scolaire se calcule selon le quotient familial :

Tarif médian (1050) du repas enfant	4,05 €
Repas enfant non prévu et repas adulte	5,15 €
Participation repas enfant dans le cadre d'un régime	2,50 €



Le restaurant scolaire de Fay est adhérent à la Charte Qualité & Proximité du Pays du Mans depuis 2016.

Vous pouvez consulter les menus du restaurant scolaire sur le site internet www.commune-fay.fr avec l'accès rapide



SENSIBILISATION





LE MARCHÉ DE FAY

C'est avec une volonté forte de dynamiser notre village que la municipalité avait lancé, il y a 18 mois un marché tous les jeudis de 16h30 à 19h30.

Un petit marché à l'échelle de notre village qui grandit mois après mois.

Chaque semaine, nous retrouvons : un maraîcher, un boucher-charcutier-traiteur et depuis peu un pizaiolo et une conserverie artisanale.

Les semaines paires : un éleveur de viande bovine, un brasseur, un producteur de produits écologiques, et une couturière viennent compléter les étals.

Un rendez-vous hebdomadaire où de nombreux Fayards de toutes générations ont pris leurs habitudes.



LES SERVICES ET ENTREPRISES DE FAY

» Bon Matin Table et Chambres d'hôtes



Thierry et Natacha vous accueillent comme des amis dans leur grande maison de centre-bourg de Fay, pour un repas, une nuitée ou l'achat d'un de leurs bocaux Ethik'Table.

La Table d'hôtes d'une quinzaine de convives est ouverte à tous les gourmand(e)s, avec ou sans location de chambres, les jeudis, vendredis, samedis (midi et soir) et le dimanche pour le brunch sur réservation seulement.

Tous les bocaux en verre (récupérables ou recyclables) renferment des repas cuisinés par Thierry avec des produits locaux et de saison.

Bon Matin Table et Chambres d'hôtes
17 rue Principale

72550 Fay

Tél: 06 48 78 67 48

Mail: bonmatinetco@gmail.com

Facebook: Ethik'Table (suivez leurs aventures sur leur page pro)

» Ambulances LOISON



Pour vos déplacements, Ambulances, VSL, Taxi, n'hésitez pas à contacter Sandra et Cédric CRONIER habitant le lotissement «les Coteaux du Vicariat».

SARL Ambulances CRONIER :

4 Rue du Port Bouquet

72000 Le Mans

Contacts :

02 43 24 42 89 ou 06 62 29 06 47

» Chauffage/Electricité

Atom' Eko (poêles et inserts)



Franck CLEMENCEAU vous propose son savoir-faire pour l'installation et la maintenance de poêles, inserts ou chaudières et tous travaux d'électricité générale.

La monnerie 72 550 Fay

Contact : 06 61 58 73 82

» Entreprise LESOUEVE Stéphane



La solution adaptée à vos besoins. Chauffeur avec ou sans matériel. Pour tous vos travaux de terrassement, tranchée, évacuation etc.

Un devis ou un conseil, n'hésitez pas, c'est gratuit.

Tél : 06 64 29 19 05

Mail : ent.lesoueve.stephane@gmail.com

La Fosse 72550 FAY

» Le logis de la Goutte



Ce gîte vous accueille pour des réceptions, des séminaires, jusqu'à plus de 100 personnes avec une capacité de couchage de 50 lits. Chambres d'hôtes et locations de studios sont aussi proposées.

Mélanie et Dominique FATOU vous souhaitent la bienvenue.

Logis « La Goutte » - 72550 Fay

tél. : 06 22 03 51 65

mail : contact@lelogisdelagoutte.fr

» Haras du Bas Rousset



Pension et élevage pour chevaux, prestations à la carte.

Possibilité de cours avec moniteur diplômé d'état, et transport au concours.

Responsable : SUCHET Gaël

Adresse : Le Bas Rousset

72550 Fay

Téléphone : 06 81 18 80 70

» Fleuriste

Le grenier



Lucie HERRISSON, habitante de Fay vous accueille et vous conseille dans son magasin de fleurs situé :

14 place des hortensias à Rouillon

Tél : 02 53 49 84 04

» Pédicure-podologue



Gaëtan Marganne, pédicure-podologue résidant à Fay, consulte à son cabinet 9 rue des fontaines à Rouillon et à domicile, sur rendez-vous.

Contacts : 06 27 18 44 01

mail : gaetan@marganne.com

site internet : www.marganne-podologie.fr

» Microbrasserie De L'orne Champenoise



Présence de David Fauvel au marché de Fay du jeudi après-midi.

Contact :

au 06 18 63 34 75 ou

page facebook

(Microbrasserie de l'Orne Champenoise)

Livraison possible dans la commune (à partir de 6 bières commandées)

La météo sur la commune de Fay

Année 2020

mois	jours de pluie	quantité mm
janvier	11	55
février	17	106
mars	8	99
avril	4	26
mai	5	45
juin	10	70
juillet	4	6
août	6	27
septembre	4	33
octobre	13	95
novembre	8	44
décembre	23	188
Total	113	794

En remerciant Monsieur Georges Yvon
pour ses précieuses indications

Pluviométrie au fil des années		
années	jours de pluie	quantité mm
2000	153	1115
2001	132	894
2002	147	877
2003	104	631
2004	124	678
2005	102	466
2006	101	614
2007	124	772
2008	112	617
2009	109	592
2010	87	627
2011	100	517
2012	114	797
2013	126	911
2014	141	947
2015	98	740
2016	116	855
2017	112	753
2018	116	1015
2019	114	968
2020	113	794

AGENDA 2021

13 et 14 Février :
représentations théâtre

Avril – Mai :
jeu collaboratif de l'APEF

26 et 28 Mai :
soirées théâtre

Juin : théâtre au château
de Vandoeuvre

27 Juin : fête de l'école

Septembre :
journée participative

Décembre :
marché de Noël

*L'ensemble du conseil municipal vous
souhaite une excellente année 2021*

Bocage Fayard - été 2020

CONTACTS UTILES

Mairie : 02 43 88 80 09 www.commune-fay.fr
 Syndicat Intercommunal : 02 43 83 51 97 www.syndicat-bocage-cenomans.fr
 Le Mans Métropole : 02 43 47 47 47 www.lemansmetropole.fr
 Centre hospitalier du Mans : 02 43 43 43 43
 Centre antipoison (Angers) : 02 41 48 21 21
 SAMU : 15 / Police : 17 / Pompiers : 18
 Numéro d'appel d'urgence : 112
 Gendarmerie de Coulans sur Gée : 02 43 88 82 06